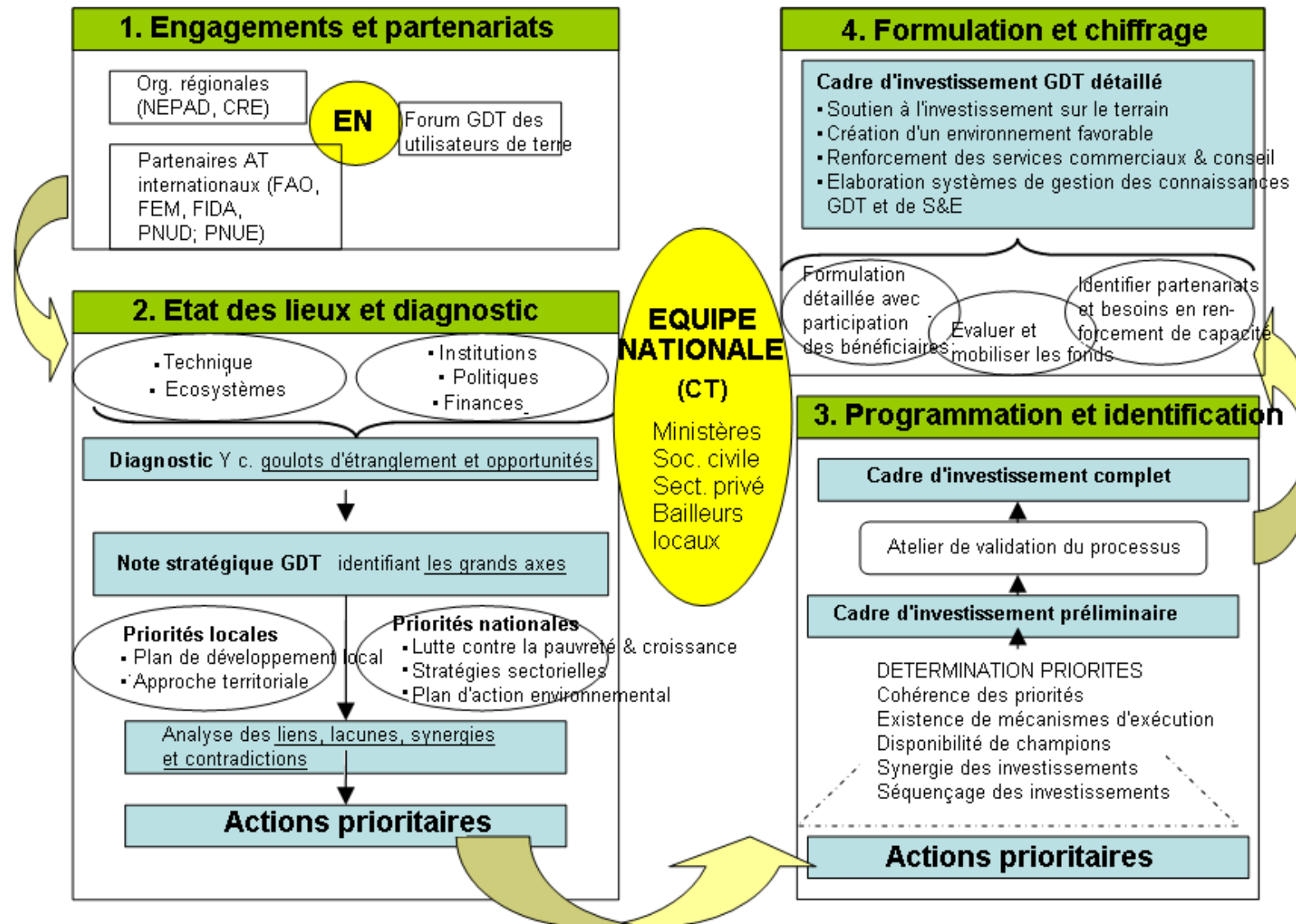


ANNEXE 1: APPROCHE PROGRAMMATIQUE MENEES PAR LES PAYS POUR LA GDT



Annexe 2: Grille d'investissements de GDT

Bref résumé de l'intervention (exposé des problèmes et des solutions)
Zone géographique
Nombre de bénéficiaires
Objectifs du projet/programme
Résultats provisoires escomptés et indicateurs
Mécanisme de mise en oeuvre
Modalité de financement
Principaux acteurs impliqués
Budget et calendrier provisoires

Annexe 3. Modèle de Cadre d'investissement préliminaire

Ce tableau peut servir au stade de l'identification. Voir également Annexe 7 pour les outils de S&E (utiles durant l'identification).

Composante	Exemples d'investissement (à adapter par le pays)	Niveau de priorité	Région prioritaire	Diagnostiques existants	Diagnostiques à effectuer	Mécanismes de mise en œuvre potentiels	Institutions de soutien potentielles	Objectifs et indicateurs potentiels
1. Soutien aux activités de mise à l'échelle de la GDT sur le terrain	<p>Renforcer les capacités des exécutants de la GDT (agriculteurs, utilisateurs des forêts, membres des communautés rurales etc.) à l'appui des approches intégrées</p> <p>Organiser et financer des investissements pilotes / sites de démonstration de GDT comprenant une stratégie de mise à l'échelle planifiée au départ comme pour les Écoles pratiques d'agriculture, etc.</p> <p>Renforcer les associations de producteurs /agriculteurs en vue de l'adoption et de l'expansion des pratiques GDT, en apportant un soutien technique, financier et politique pour les intégrer au processus décisionnel</p> <p>Fournir des incitations à l'adoption de la GDT (y compris une aide à l'élaboration de programmes de rémunération des services environnementaux, subventions ciblées ou programmes de crédit).</p>							

<p>2. Création d'un environnement favorable pour la GDT</p>	<p>Intégrer la GDT aux cadres de développement nationaux et sectoriels aux niveaux national et décentralisé.</p> <p>Encourager les marchés fonciers régulés par une politique foncière faisant intervenir les utilisateurs des terres dans les activités de surveillance, et reconnaissant et protégeant les droits coutumiers au niveau collectif et individuel</p> <p>Encourager les systèmes fonciers où les investissements de GDT sont reconnus et protégés en tant que plus-value foncière (et dûment pris en compte dans la valeur de la terre).</p> <p>Identifier des indicateurs de GDT et des codes budgétaires programmatiques qui permettront de suivre les montants budgétisés et utilisés par des outils de gestion des finances publiques, et de les relier aux résultats correspondants.</p>							
<p>3. Renforcement des services commerciaux et consultatifs pour la GDT</p>	<p>Renforcer les capacités des acteurs de terrain à fournir des services de GDT entrées-sorties.</p> <p>Créer et imposer un étiquetage de produit dérivé de la GDT qui permette aux utilisateurs de la terre de recevoir des prix plus élevés pour leur production.</p>							

	<p>Appui commercial pour les sorties des opérations GDT, y compris des systèmes de certification visant à renforcer le commerce équitable et l'éco-étiquetage.</p> <p>Conseiller les pourvoyeurs de services financiers pour qu'ils puissent offrir des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT.</p>							
<p>4. Élaboration de systèmes efficaces de gestion des connaissances GDT et de S&E</p>	<p>Organisation de campagnes de sensibilisation/formation, comprenant des programmes vidéo et radio, pour familiariser des utilisateurs des terres avec les savoirs et expériences de GDT, notamment les meilleures pratiques.</p> <p>Soutien à la recherche appliquée en GDT dans des domaines spécifiques (technique, économique, social).</p> <p>Soutien des réseaux de partage des savoirs et des innovations basés sur des approches participatives/communautaires et itératives telles que visites de terrain et sites de démonstration.</p> <p>Élaboration d'un système d'information national (MIS) sur la gestion de la GDT.</p> <p>Mise au point d'instruments d'évaluation des risques climatiques pour les</p>							

	investissements.							
	Élaboration d'outils S&E et d'un système de mise en oeuvre et d'évaluation du Cadre d'investissement							

Notes:

- **Niveau de priorité:** préliminaire et qualitatif (ex. faible, moyen, élevé ou inconnu); préciser l'origine de l'évaluation
- **Régions prioritaires:** préliminaire, en se référant aux provinces/écozones; (annexer une carte du pays au format A3 montrant ces zones)
- **Diagnostics existants:** lister les références des rapports, études etc., et les joindre en annexes
- **Diagnostics à effectuer:** en référence en particulier à l'ISP, annexer des TDR sommaires
- **Mécanismes de mise en oeuvre :** lister les grands programmes et les décrire en annexe sous forme de tableau, en résumant, autant que possible: les objectifs, résultats, état, période, zone géographique (voir carte des zones prioritaires), budget, financement, partenaires; annexer le principal document de programme lorsqu'il est disponible.
- **Institutions:** lister sous forme de tableau avec une brève description (mandat, programmes de soutien, personnel impliqué dans la GDT), niveau d'engagement et capacités d'exécution pour l'Agenda de GDT
- **Indicateurs S&E:** voir Annexes 7.1 et 7.2

Note: Ce Cadre d'investissement *préliminaire* de GDT doit être accompagné d'un bref rapport basé sur la note de synthèse et les consultations, et validé par le pays (via l'Équipe nationale ou alliance). Il devra comporter en outre une esquisse de feuille de route pour la finalisation d'un Cadre d'investissement détaillé, prévoyant un soutien majeur à l'échelle nationale et internationale. En même temps, pour étayer les discussions, il serait fort utile de disposer d'une représentation visuelle des problèmes de priorité d'ordre spatial et des interventions possibles.

Annexe 4 – Exemples d’investissements par catégorie et type d’activités

Catégories d’investissement	Exemples d’activités/investissements
1: Soutien aux investissements / activités de mise à l’échelle sur le terrain	
1.1 Renforcer les capacités des exécutants de la GDT (agriculteurs, utilisateurs des forêts, membres des communautés rurales etc.) à l’appui des approches intégrées de gestion des ressources naturelles	1.1 Financer l’intégration de la GDT dans les projets et les messages de vulgarisation des agents de l’Administration en recourant à diverses technologies. Financer des modules GDT dans le cadre de projets de sécurité alimentaire et de développement rural en cours. Mettre à jour les programmes de vulgarisation
1.2 Fournir un soutien technique et financier à la mise en œuvre de planification et de gestion participatives des investissements GDT tant privés que collectifs	1.2 Lancer un fonds accessible aux communautés rurales et aux agriculteurs pour financer les investissements GDT privés et collectifs
1.3 Organiser et financer des sites pilotes / de démonstration d’investissements GDT avec une stratégie de mise à l’échelle planifiée au départ	1.3 Utiliser des projets de terrain pour créer des parcelles de démonstration de techniques GDT, avec une stratégie intégrée de mise à l’échelle, comme pour les Écoles pratiques d’agriculture
1.4 Renforcer les associations de producteurs/agriculteurs en vue de l’adoption et de la mise à l’échelle des pratiques GDT	1.4 Impliquer les associations d’agriculteurs dans l’Équipe nationale GDT. Ajouter un module sur la GDT aux programmes actuels de renforcement des capacités des organisations de producteurs
1.5 Fournir des incitations à l’adoption de la GDT (y compris une aide à l’élaboration de programmes de rémunération des services environnementaux, avec des subventions ciblées ou des programmes de crédit)	1.5 Financer la rémunération des services environnementaux et autres formes de soutien financier à l’adoption de techniques GDT par les communautés et les collectivités locales (subvention de contrepartie)
2: Création d’un environnement favorable pour la GDT aux niveaux national, sub-national et local	
2.1 Intégration de la GDT dans les cadres de développement nationaux et sectoriels aux niveaux national et décentralisé	2.1 Apporter une assistance technique aux ministères techniques compétents, ainsi qu’aux ministères centraux. Dispenser une formation sur la dégradation des terres et l’importance de la GDT, ciblant les décideurs clés
2.2 Encourager la mise en place de marchés fonciers régulés par une politique foncière reconnaissant et protégeant les droits coutumiers aux niveaux collectif et individuel	2.2.1 Soutenir la création d’une politique foncière reconnaissant et protégeant les droits coutumiers et impliquant les utilisateurs des terres dans le contrôle de sa mise en œuvre
	2.2.2 Encourager les systèmes fonciers où les investissements GDT sont reconnus et protégés comme des améliorations à la valeur du foncier (se répercutant sur le montant des transactions foncières)
2.3 Accroître la prédictibilité des flux financiers soutenant la GDT au moyen de meilleurs systèmes de suivi et de contrôle budgétaires	2.3.1 Étudier les programmes nationaux d’investissement et les cadres de dépenses publiques pour identifier les contraintes et opportunités pour la GDT
	2.3.2 Identifier les indicateurs GDT et les codes budgétaires programmatiques GDT qui permettront de suivre les montants correspondant aux budgets et dépenses GDT à travers les instruments de

	gestion des finances publiques, et de les relier aux résultats correspondants
2.4 Identifier et protéger les opportunités de nouvelles filières alimentaires (bio, commerce équitable, écotourisme, bioénergie) de façon à améliorer le retour sur investissement de la GDT	2.4 Soutenir les campagnes de conscientisation, de plaidoyer et de formation d'alliances
2.5 Renforcement des mécanismes de résolution des conflits (traditionnels ou innovateurs) pour aider à prévenir et limiter les conflits sur les ressources naturelles	2.5 Intégrer les objectifs et exigences GDT dans les processus législatifs de réforme en cours dans les secteurs agricole, forestier, minier et autres secteurs utilisant les terres

Catégories d'investissement	Exemples d'activités/investissements
3: Renforcement des services commerciaux et consultatifs pour la GDT	
3.1. Renforcer les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie prenant en compte les questions de GDT	3.1.1 Soutenir les campagnes de conscientisation, de plaidoyer et de formation d'alliances. Apporter un soutien aux réseaux, obtenir des exonérations fiscales sur l'achat des intrants nécessaires pour l'adoption et la mise à l'échelle de la GDT
	3.1.2 Fournir du crédit aux fournisseurs d'intrants pour des interventions ciblées (pompes, plants etc.)
3.2. Appui commercial pour les sorties des opérations GDT, y compris des systèmes de certification visant à renforcer le commerce équitable et l'éco-étiquetage	3.2 Créer et imposer un système d'étiquetage des produits dérivés de la GDT (certification) qui permettra aux utilisateurs de la terre de recevoir des prix plus élevés pour leur production bio ou issue du commerce équitable
3.3. Conseiller les pourvoyeurs de services financiers pour qu'ils puissent offrir des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT	3.3 Permettre aux utilisateurs de la terre de contracter des assurances dans le cadre de l'adoption de la GDT
4: Élaboration de systèmes efficaces de gestion des connaissances GDT et de S&E et de diffusion de l'information	
4.1 Soutien à la recherche appliquée GDT dans des domaines spécifiques (technique, économique, social) et renforcement des capacités d'innovation des parties prenantes à la GDT	4.1.1 Identifier les lacunes et recommander des améliorations. Concevoir des interventions financières pour renforcer les capacités de recherche et de statistiques GDT
	4.1.2 Apporter un soutien financier et en renforcement de capacité aux principales institutions de recherche impliquées dans les problèmes de terre et de foncier, tels que la gestion du risque climatique

4.2 Soutien des réseaux de partage des savoirs et des innovations basés sur des approches participatives/communautaires et itératives telles que visites de terrain et sites de démonstration.	4.2 Développer des stratégies nationales efficaces de formation et de prise de conscience, utilisant les programmes de diffusion vidéo et radio pour des campagnes ciblées, afin de familiariser les utilisateurs de la terre avec les savoirs et expériences GDT, y compris les meilleures pratiques
4.3 Élaboration du S&E (sur la base d'indicateurs qui seront agrégés du niveau local aux niveaux régional et national)	4.3.1 Fournir une assistance technique aux départements de planification et de suivi des ministères techniques compétents.
	4.3.2 Préparer et dispenser une formation S&E et un renforcement des capacités aux niveaux local et national
4.4 Étudier les systèmes de gestion des connaissances relatives à la GDT	4.4.1 Proposer des interventions pour améliorer l'efficacité et l'impact concret des systèmes de gestion des connaissances GDT 4.4.2 Mettre en place un système d'information sur la gestion (MIS) pour le partage des savoirs sur la GDT.

Annexe 5. Définitions des principaux termes: Gestion durable des terres, Terre, Dégradation des terres et Qualité des terres

La gestion durable des terres (GDT) se réfère, selon TerrAfrica (2005), à l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, au moyen de pratiques d'aménagement appropriées, permettent aux utilisateurs des terres d'optimiser les avantages économiques et sociaux dérivant de la terre, tout en conservant ou en améliorant les fonctions de soutien écologique des ressources en terres.

La terre englobe les terres agricoles, parcours, pâturages, forêts et terres boisées. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification définit ainsi la terre: « système bioproductif terrestre qui comprend le sol, les végétaux, les autres êtres vivants et les phénomènes écologiques et hydrologiques qui se produisent à l'intérieur de ce système ».

La dégradation des terres désigne la diminution ou la disparition de la productivité biologique ou économique et de la complexité des terres, du fait de l'utilisation des terres ou d'un ou de plusieurs phénomènes, notamment de processus dus à l'activité de l'homme et à ses modes de peuplement, tels que la disparition à long terme de la végétation naturelle, l'érosion des sols causée par le vent et/ou l'eau, la détérioration des propriétés physiques, chimiques et biologiques ou économiques des sols (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification).

La qualité des terres désigne le degré de productivité biologique et de complexité de la terre.

Les pratiques de GDT désignent à la fois les techniques et approches appliquées à l'amélioration de la qualité des terres. Elles sont généralement spécifiques au site. Par exemple, la plantation d'arbres peut être une pratique de GDT dans une zone, alors que dans une autre, elle pourrait porter préjudice à la disponibilité d'eau en aval. Les *techniques* se réfèrent aux mesures agronomiques, végétatives, structurales et d'aménagement qui luttent contre la dégradation des terres sur le terrain. Exemples: récolte de l'eau, cultures en terrasses, boisement, travail réduit du sol, cultures intercalaires, rotation des cultures, micro-irrigation, banques de semences, etc. Les *approches* sont des moyens qui aident à introduire, mettre en oeuvre, adapter et appliquer les technologies sur le terrain (aménagement des bassins versants, gestion des risques climatiques, planification de l'utilisation des terres communautaires, couloirs de pâturage, etc.)

Définition suggérée de la GDT à personnaliser par le pays

La GDT peut être définie comme toute intervention visant à soutenir ou à restaurer la capacité productive de la terre (terres agricoles, parcours et zones boisées) en vue de la fourniture de biens publics et privés.

Plus précisément, ***dans l'agriculture***, la gestion durable des terres est le maintien dans le temps de la productivité du sol. Elle requiert des traitements de fertilisation du sol (application d'engrais minéraux et organiques) et des mesures de conservation des sols et des eaux (mesures agronomiques, d'aménagement des sols et mesures physiques telles que le billonnage isohypse, les cultures en terrasses, les billons cloisonnés ou la couverture du sol grâce au paillage, à l'utilisation de plantes ou aux résidus de récolte).

Le choix des techniques de GDT portera sur certains éléments en fonction du terrain, de l'écosystème, du climat et de l'affectation des terres déterminant les formes potentielles de dégradation. La GDT prendra toujours en compte l'ensemble des éléments du système de production agricole (bétail et petits animaux, cultures de rente et de subsistance, agroforesterie) qui influent sur l'écosystème.

Dans la gestion des ressources naturelles, la gestion durable des terres est le maintien dans le temps de la productivité et de l'intégrité écologique des paysages ruraux (forêts, eau, et ressources en faune et flore sauvages). Les pratiques de GDT visent à offrir des biens publics clairement définis et comprennent la remise en état des terres productives dégradées, la protection des fonctions de bassin versants, l'expansion des réservoirs de carbone, la prévention de la dégradation et de l'appauvrissement des forêts, la replantation systématique des arbres coupés et la conservation de la biodiversité dans les sites de production. Parmi les mesures d'aménagement durable des forêts pourraient figurer la création de réserves forestières à accès réglementé, la prévention des feux de brousse, les parcelles boisées, les permis de coupe et de récolte accompagnés de replantations, et les règlements et lois de gestion forestière.

Annexe 6. Liste de contrôle pour la préparation des phases préliminaire et finale du Cadre d'investissement de GDT

Éléments		Phase 1: Cadre d'investissement préliminaire	Phase 2: Cadre d'investissement détaillé
Diagnostic	Préliminaire. Étude théorique (recherche secondaire), basée sur le préexistant, les lacunes de diagnostic identifiées, et les activités chiffrées pour combler ces lacunes	✓	✓
	Principales lacunes de diagnostic comblées (changement climatique, évaluations d'impact de la GDT ou de la dégradation des terres, montants des dépenses, identification des meilleures pratiques prêtes pour la mise à l'échelle), recherches primaires ou nouvelles		✓
S&E	Cadre de résultats (objectifs fondamentaux et indicateurs clés)	✓	✓
	Cadre complet de S&E : Indicateurs retenus, collecte des données, système d'information sur la gestion, et responsabilités		✓
Cartes/Outils visuels	Cartes simples: où se situent les problèmes, où sont les investissements actuels, où devraient être ciblés les prochains investissements?	✓	✓
	Cartes détaillées: (i) diagnostic complet; (ii) investissements actuels et futurs		✓
	Outils SIG		✓
	Photos	✓	✓
Participation	Agriculture, Environnement, Finance,	✓	✓

des partenaires	OSC, donateurs et principaux responsables des grands programmes/opérations		
Cadre d'inv. axé sur le soutien des priorités et programmes existants	<ul style="list-style-type: none"> • Table ronde CAADP • Autres approches-programmes dans le pays (SWAp, etc.) • DSRP, stratégies d'assistance donateurs • Partenariats et stratégie nationale en place 	✓	✓
Investissements	Existants	✓	✓
	Planifiés	✓	✓
	Futurs	✓	✓
Plan de travail pour les phases suivantes de la préparation du Cadre d'invest.	Plan échelonné de la phase préliminaire à la phase détaillée du Cadre	✓	
	Toutes activités chiffrées avec des budgets réalistes et responsabilités spécifiques	✓	✓
Consultations	Ateliers initiaux et réunions individuelles	✓	✓
	Atelier(s) de préparation	✓	✓
	Procédure de validation (atelier ou autre)	✓	✓